# VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU One 46 novembre 2023









#### **LE MAG N° 46 novembre 2023**

Magazine gratuit édité par la ville de Nogent-le-Rotrou 42-44, rue Villette-Gaté 28400 Nogent-le-Rotrou Tél. 02 37 29 68 68 www.ville-nogentlerotrou.fr Directeur de la publication

Harold Huwart, maire

Rédacteur en chef

Thierry Même

Rédacteur

Loïc Jumeau

Conception graphique et impression

imPrim28 - contact@imprim28.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement Tirage 6700 exemplaires. Dépôt légal à parution.



# sommaire

- 4 **DOSSIER**
- 11 **COMMERCE**
- 13 **ENVIRONNEMENT**
- 14 **ÉDUCATION**
- 16 **HANDICAP**
- 17 **HISTOIRE**
- 18 NOËL
- 22 **ANIMATIONS**



#### De nouveaux projets pour Nogent

Depuis trois ans, nous avons commencé à transformer Nogent. Des investissements importants ont été réalisés, sans augmenter les impôts, notamment grâce à des subventions massives de la Région et de l'État, mais aussi grâce à des taux d'intérêt très bas.

Pour l'avenir, il nous faut continuer à investir et à renforcer nos services publics. Depuis cette année et pour les années qui viennent, nous le faisons sans emprunt, toujours sans augmenter les impôts, grâce aux économies réalisées dans le budget de la ville.

C'est le sens des projets sur lesquels j'ai engagé des négociations avec l'État et la Région : poursuite de nos travaux d'enfouissement et de réaménagement de rues, achèvement de la voie verte, ouverture de l'allée des Lavandières reconversion de l'ancien Leader Price, de l'hôtel-Dieu, de l'abbaye Saint-Denis et de l'usine Tirard, poursuite des travaux de réaménagement des Gauchetières, etc.

Au fil des mois, chacun pourra continuer de voir notre ville changer sous ses yeux. Merci de votre soutien dans cette entreprise de longue haleine!

#### **Harold HUWART**

Maire de Nogent-le-Rotrou Président de la communauté de communes du Perche



# La Ville à la reconquête du logement

Par leur histoire et leur configuration, les différents quartiers de la ville présentent des physionomies très différentes en matière de logement. Une approche globale offensive doit concourir à améliorer l'offre.



e programme Action cœur de ville a apporté plusieurs outils permettant d'agir sur le champ de l'amélioration de l'habitat. Des mesures incitatives, avec des aides financières, favorisent la rénovation des logements et des façades dans le périmètre d'un cœur de ville élargi. Harold Huwart, maire de Nogent-le-Rotrou veut aller plus loin en balayant tous les quartiers. Il souhaite y déployer de nouveaux aménagements et des dispositifs contraignants pour lutter notamment contre l'habitat indigne.

Le Mag' : Êtes-vous satisfait des premiers retours sur l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), lancée en 2021 avec le programme Action cœur de ville ?

Harold Huwart : Ce programme, porté par la communauté de commune du Perche, permet d'avoir, sur les facades, mais surtout sur la rénovation du logement, des moyens conséquents en subventions. C'est un quichet unique où tous les dossiers qui viennent à nous, sont épluchés par les services et ensuite orientés et fléchés vers les meilleurs financements possibles. Depuis mars 2021, 32 dossiers de rénovation des façades ont été engagés et 23 ont déjà abouti. Sur la rénovation, 17 logements bénéficient d'une aide dont cinq pour de l'amélioration énergétique et trois pour des travaux lourds. Le montant de travaux générés s'élève à 474.961 euros et les aides publiques à 179.010 euros. Tout cela est positif mais il faut aujourd'hui aller plus loin.

#### Le Mag' : Comment voulez-vous élargir ce programme ?

Harold Huwart: Dans le cadre du second volet Action cœur de ville, nous allons le prolonger jusqu'en 2026. Le périmètre du secteur éligible de la ville va également être adapté et agrandi. À l'issue de ces deux premières années d'expérience vécue sur Nogent-le-Rotrou et Authon-du-Perche, le programme va être étendu à toutes les communes de la communauté de communes du Perche avec qui, toute proportion gardée, nous partageons le même phénomène : des maisons vacantes et un abandon des centres-bouras.

# Le maire face à des situations d'habitats indigne

Le Maq' : Êtes-vous souvent confronté à des locataires vivant dans ces logements mal entretenus?

Harold Huwart: En tant que maire, je suis régulièrement sollicité sur des situations d'habitat insalubre ou indigne qui ont tendance, à mes veux, à se multiplier. Cela occasionne des cas de détresse sociale sur lesquels nous sommes appelés. Des locataires nous demandent d'intervenir et nous font visiter des logements qui sont couverts de cloques, d'humidité, mal aérés, mal éclairés, pas aux normes. Parfois les bâtiments eux-mêmes sont atteints dans leur structure. Ils sont dangereux et nous obligent à prendre des arrêtés de mise en sécurité avec

évacuation des occupants et obligation de relo-

gement par les propriétaires. Nous sommes récemment intervenus rue Saint-Hilaire. Ce sont des situations humaines déplorables. Ces logements abritent parfois des personnes seules, sans compagnie. Il arrive qu'on les découvre bien après leur décès, comme cela a été le cas récemment dans la rue Saint-Laurent. Dans la rue Gouverneur, un drame a été évité de justesse sur fond de violences intrafamiliales. Les cas se multiplient. Il faut agir avec détermination et fermeté.

#### Le Maq' : Que faire pour lutter contre ces situations ?

Harold Huwart: Une partie de l'habitat du centre-ville est à reconquérir impérativement et à reprendre en main! Aujourd'hui, les propriétaires bénéficient de trop de latitude et trop peu de contraintes. Nous serons amenés, par la voie d'arrêtés municipaux, à instaurer au sein de la collectivité un permis de louer, un permis de diviser et un certain nombre de règles d'urbanisme. Il faudra un avis favorable de la mairie avant de pouvoir mettre sur le marché un logement, de conclure des contrats de location, de façon à s'assurer que tout est fait dans les normes de sécurité, de salubrité, d'accessibilité et parfois aussi dans les normes de réalisation de travaux avec le paiement fiscal des charges et de déclaration de travaux. Ce point me paraît capital. Ce sera la première étape de la reconquête du centre-ville.

#### Le Mag': Et pour les locataires, quelles peuvent être les solutions?

Harold Huwart: Les locataires confrontés à des situations de mal-logement doivent se déclarer sur la plateforme numérique Histologe, créée par le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires. Ces signalements sont directement traités par les services de l'État et communiqués aux services

> municipaux. Face à la hausse des loyers, j'observe que de plus en plus d'habi-

tants se tournent vers le parc social de Nogent Perche habitat, avec ses 1.214 logements. Ils

garantissent une maîtrise et une transparence des loyers et des charges. L'office est soumis à des obligations réglementaires bien plus contraignantes en matière d'entretien et de construction. Sa taille permet aux équipes d'avoir une très bonne connaissance et un suivi très fin du patrimoine et des

locataires. 140 logements sont aujourd'hui vacants. Un logement social consomme en movenne 30 %

d'énergie en moins qu'un logement privé.



#### Le Maq': Pourtant, vous démolissez des immeubles de l'office...

Harold Huwart : Ces démolitions se concentrent sur le quartier des Gauchetières dans lequel nous menons une politique de réaménagement. À terme, 119 logements auront disparu rue du Val, rue du Perche et rue de la Borde. Cela permettra de redessiner le guartier autour d'un axe entre le centre commercial et le complexe sportif Robert-Huwart. Nous étudierons ensuite la possibilité de recréer un habitat adapté, plus individuel avec des options d'accession à la propriété.

# Rester maître des derniers terrains constructibles

Le Maq' : Au-delà du cœur de ville, vous êtes aussi attentif au développement du plateau Saint-Jean?

**Harold Huwart :** Sur ce secteur, il s'agit de l'opération Verger-Porettes. Un contrat nous liait avec la Société d'aménagement et d'équipement du département d'Eureet-Loir (Saedel). Ce sont les derniers terrains constructibles à des fins d'habitations à Nogent-le-Rotrou. Il était capital que la municipalité puisse en assurer la maîtrise. Le dernier terrain ayant été acheté en 2022, on peut en

récupérer la pleine propriété pour les divers projets que nous aurons à y mener. Nous pourrons alors prolonger la réflexion et le travail sur leur avenir.

#### Le Maq' : Ce projet a-t-il évolué avec le temps ?

**Harold huwart :** Cette concession a été conclue en 2007 avec l'idée, à l'époque, de déployer un projet de construction de 180 pavillons. Depuis, la situation a changé. La priorité, selon moi, doit aller à la réhabilitation des quartiers existants.

#### Le Maq': Le manque de constructions nouvelles peut-il avoir un effet sur le nombre d'habitants comme on l'entend souvent?

Harold Huwart : Le recensement intégral de la population de la ville, engagé début 2024, nous permettra d'obtenir une cartographie complète et précise de notre ville. Au plateau Saint-Jean, la population n'a pas baissé. Cette perte d'habitants se ressent sur deux quartiers bien identifiés. Tout d'abord aux Gauchetières. Ce guartier représente les deux tiers de la perte d'habitants, notamment dans le parc social. C'est l'objet des démolitions que nous menons et c'est le résultat d'une politique délibérée de vigilance sur l'accueil de population nouvelle. Nous estimons qu'il est de notre responsabilité d'accueillir des habitants que nous sommes en capacité



d'intégrer, à qui nous pouvons offrir un emploi et des conditions d'accueil dignes. Le second quartier touché est le centre-ville et le quartier historique du Pâty Saint-Laurent. Ce sont les dessus de commerces qui ne sont plus habités et des petites maisons mal éclairées, mal isolées. Dans certaines de ces habitations, un phénomène ponctuel de paupérisation est apparu : parfois des marchands de sommeils ou des locations à la légalité douteuse.

#### Le Mag': Comment voyez-vous l'avenir de la ville?

Harold Huwart : Il y a un véritable débat sur l'avenir de nos villes. En France, et généralement dans une région comme le Perche, on sous-estime l'impact du vieillissement démographique. Si on projette les chiffres jusqu'en 2050, on n'imagine pas à quel point le vieillissement de la population va marquer les espaces urbains. Cela va se traduire par un tissu urbain mité avec des centre-villes et des centres-bourgs où des maisons ne seront plus habitées. La population se replie sur des logements les plus confortables, les plus modernes, avec du charme. Nous allons avoir une multiplication des poches d'habitats vacants. C'est la préoccupation d'un nombre croissant de maires.

#### Le Mag' : Existe-t-il des solutions ?

**Harold Huwart:** Je pense qu'ajouter des pavillons aux pavillons et des immeubles aux immeubles, que ce soit dans les villages, les villes ou les banlieues parisiennes, est une catastrophe écologique en termes d'impact carbone, de mobilité, de transports, de constructions, d'extensions de circuits. C'est également une catastrophe sociale. En multipliant des habitats excentrés, éloignés des services, on multiplie toutes les raisons d'un mécontentement social profond. Je me répète : la priorité de la ville de Nogent-le-Rotrou est de rénover l'habitat existant. Nous devons consacrer tous nos moyens dans la rénovation de notre patrimoine, de notre cœur de ville, de nos habitations existantes. Il faut tout faire

pour les isoler, les rendre plus claires, les aérer et trouver des places de stationnement là où, historiquement, il n'y en avait pas. Il faut aussi tout faire pour rendre la ville plus agréable afin que les habitants n'abandonnent pas les quartiers où ils ont vécu et grandi. Depuis dix ans que cette décision a été prise de renoncer aux Porettes à la construction de 180 pavillons, tout ce qui s'est passé depuis, en termes d'écologie et d'urbanisme, montre que la priorité est bien la reconquête de l'habitat existant. notamment des cœurs de ville.

# Signalez les cas d'habitat indique sur : histologe.beta.gouv.fr

Histologe est une plateforme accessible sur Internet. Portée par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, le site permet de faciliter la détection, le signalement, l'évaluation, l'envoi d'alertes et le suivi des logements pour accélérer la prise en charge du mal-logement. Les signalements sont traités par les acteurs publics compétents (Agence départementale d'information sur le logement, mairie, Caisse d'allocations familiales, Agence régionale de santé, etc.).

Un logement est décent s'il remplit toutes les conditions suivantes : il est sécurisé, il ne met pas la santé en danger, il contient des équipements essentiels (eau froide et chaude, chauffage, coin cuisine, etc.), il est correctement aéré, il n'a pas d'infiltration d'air, il n'a pas de parasites ou de nuisibles (cafards, punaises de lit, rats, etc.). Dans le cas contraire, un signalement s'impose.

Une fois réceptionné, le signalement sera qualifié. Une procédure sera identifiée parmi la non décence, l'infraction au règlement sanitaire départemental, l'insalubrité et la mise en sécurité. En fonction de la procédure, différents services sont impliqués et différentes mesures seront prises.



# Le réaménagement du quartier des Gauchetières se poursuit

près la démolition de la tour du 2, rue du Val, le quartier des Gauchetières poursuit sa mue. Les engins viennent de grignoter les deux tours de Nogent Perche Habitat situées aux 24 et 26 rue du Perche, contenant 62 logements. En 2024, la barre des 25, 27 et 29 rue de la Borde disparaîtra également.

Ces interventions au sein du quartier s'inscrivent dans un projet d'urbanisme global, comme le pointe Harold Huwart, par ailleurs président de Nogent Perche Habitat : « Ce réaménagement repose sur la création d'un axe central reliant le centre commercial, dont nous allons démolir l'anale arrière, au complexe sportif Robert-Huwart. La réflexion, initiée il y a plusieurs années, nous a permis d'identifier des espaces qu'il fallait retrouver, des tours au'il fallait démolir et des zones sur lesauelles il fallait reconstruire. La démolition des 24 et 26 Perche était une évidence. Ces deux tours étaient les plus excentrées du quartier. »

#### Une économie de 200.000 €

L'avenir de cet espace libéré devant le complexe sportif Robert-Huwart reste encore à préciser. Parmi les hypothèses poursuivies, la possibilité d'avoir de l'habitat individuel en accession à la propriété n'est pas exclue. Beaucoup de familles, installées ici depuis toujours, très attachées au quartier, souhaitent devenir propriétaires. En attendant de finaliser ce projet, l'espace sera enga-

Toutes ces opérations de démolition mobilisent une enveloppe de 933.000 € subventionnée à hauteur de 381.000 € par Action Logement et de 164.000 € par l'État. Au final, elles permettront à Nogent Perche Habitat d'économiser jusqu'à 200.000 € de charges chaque année.



# Du mobilier urhain dans le quartier

L'appel est lancé par l'association La Boîte à outils : toutes les bonnes volontés sont attendues pour participer à la création de pièces de mobilier urbain à destination du quartier des Gauchetières. En partenariat avec Nogent Perche Habitat, avec le soutien financier de la Ville de Nogent-le-Rotrou et de l'État. « nous souhaitons créer des îlots de sociabilité au sein même du quartier en complétant l'offre actuelle en terme de bancs, de jeux pour enfants, d'espaces pour ranger les vélos, de pergolas, de cabanes en osier », comme le précise Fanny Debarre, la responsable de cet atelier associatif.

Le projet reposera sur huit ateliers accessibles à tous. Pour y participer, il suffit de prendre contact avec la Boîte à outils.

Contact: laboiteaoutils28@gmail.com ou 02.37.52.15.95

# Une résidence pour les jeunes travailleurs

Nogent Perche Habitat, en partenariat avec le Groupement d'intérêt public Relais logement, propose une résidence aux jeunes travailleurs.



¶ hébergement des jeunes travailleurs reste parfois un casse-tête, pénalisant le salarié comme l'employeur. Pour répondre à ce besoin, Nogent Perche Habitat et le Groupement d'intérêt public (GIP) Relais logement structurent une offre en résidence de jeunes travailleurs.

« Ces employeurs privés ou publics sont en peine pour loger des alternants, des jeunes arrivant à Nogent pour leur premier poste ou du personnel en mission de trois à six mois », dévoile la directrice de Nogent Perche Habitat. Marion Decraemere.

#### Seul ou en colocation

Cette résidence, aménagée dans une des tours du quartier des Gauchetières, en bordure de l'avenue Jean-Moulin, mobilise dix places d'hébergement, réparties dans 4 T2 individuels et 3 T3 en colocation non mixte. Un onzième logement accueillera un bureau pour un éducateur qui sera présent dès que la résidence affichera complet. « Cet interlocuteur accueillera, conseillera et proposera des animations aux résidents », détaille encore la directrice avant d'ajouter : « Ces logements sont meublés et disposent d'une connexion Internet. »

Pour prétendre à une place au sein de la résidence, les candidats doivent être âgés de moins de 25 ans, voire moins de 30 ans, et présenter un projet professionnel identifié sur le bassin d'emploi nogentais. Il doit évidemment justifier d'un minimum de ressources. « Le loyer d'un T2 s'élève à 600 € et à 380 € par personne pour un T3, toutes charges comprises, hors allocations », distillent Marion Decraemere.

# En phase de test

Si le candidat répond aux premiers critères, Nogent Perche Habitat l'oriente vers le GIP Relais logement en charge de l'instruction du dossier. En cas d'avis favorable donné par la commission d'examen, un contrat de trois à six mois renouvelable est établi. L'objectif étant de permettre aux jeunes de trouver une solution autonome de logement.

« Nous sommes en phase de test et nous ajusterons le dispositif. Nous souhaitons identifier le profil des jeunes qui arrivent, les employeurs concernés, de manière à proposer une offre adaptée », insiste Marion Decraemere.

# Quand les seniors se regroupent en colocation

Positionnée entre les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et un logement ordinaire, la Maison Marguerite La Colline propose une alternative conviviale à Nogent-le-Rotrou.



à cœur de lancer leur projet de maison partagée pour personnes âgées à Nogent-le-Rotrou. Après un an de travaux, la Maison Marguerite La Colline vient d'accueillir ses sept premiers colocataires, au 41, rue Gouverneur, là où vivaient les sœurs de la congrégation de la Sainte-Famille.

Les résidents y partagent une formule de colocation autour de dix chambres meublées, d'une superficie comprise entre 21 à 38 mètres carrés, et comprenant un espace privatif, une salle de bain et des WC. Les moments de vie s'organisent autour d'une grande pièce de vie (cuisine, salle à manger, séjour), d'un salon/bibliothèque, de terrasses et d'un verger. Une onzième chambre pourra être mise à disposition des familles si besoin. L'ensemble constitue une alternative parfaite à la vie isolée à domicile ou dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

# Centre d'accueil de jour Alzheimer

L'animation de la Maison Marguerite La Colline est assurée par une maîtresse de maison et de deux assistantes.

Elles ont la charge entre autres de gérer l'intendance (courses, repas, ménage, linge, etc.). « Nous souhaitons qu'elle soit ouverte sur la ville et qu'elle participe à autant de manifestations que possible tout en tenant compte des intérêts de chacun. C'est un très bon modèle pour lutter contre l'isolement et maintenir le lien social », illustre Delphine Manière.

Les résidents auront prochainement de nouveaux voisins avec l'ouverture d'un centre d'accueil de jour Alzheimer avec une capacité de dix lits et une équipe médicale sur place. Un projet porté par le centre hospitalier et la municipalité de Nogent-le-Rotrou. C'est donc en voisin qu'Harold Huwart, par ailleurs président du conseil de surveillance de l'hôpital, est venu saluer les pensionnaires qui lui avaient alors confié leur joie d'avoir opté pour cette aventure « dans un endroit calme, avec une vue magnifique sur Nogent-le-Rotrou et des employées aux petits soins des résidents. C'est un très bon modèle pour lutter contre l'isolement et maintenir le lien social ». note Harold Huwart.

# Les pâtisseries d'Ô'Plaisirs non coupables

Maxence Danielo va décomplexer les amateurs de pâtisseries. À 28 ans, il ouvre sa première boutique, place Saint-Pol. Après une formation dans la restauration et un emploi dans un établissement étoilé en Haute-Savoie, il a souhaité se diriger vers la pâtisserie. Mais une pâtisserie très particulière : « Je propose des options adaptées aux personnes véganes ou qui suivent un régime sans gluten. Ainsi, mes confections peuvent être dégustées par un large public. La farine est différente mais le goût ne change pas ».

À la carte : tartelettes, entremets, sorbets, biscuits, cookies faits maison et réalisés avec des produits bio, etc. Des gourmandises à consommer sans se sentir coupable!

Ô'Plaisirs non coupables - 10 place Saint-Pol. ouvert du mercredi au samedi. de 8 heures à 19 heures, et le dimanche, de 8 heures à 16 heures.





# Une friperie "améliorée" rue Saint-Hilaire

Le Comptoir aux Affaires a ouvert ses portes rue Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou. À sa tête, Xavier Lecointe, qui possède déjà une première boutique à Brou depuis mars 2022. « Il s'aait d'une friperie améliorée avec des fins de série, des secondes mains et des produits neufs », dévoile le responsable qui s'adresse aux femmes, aux hommes et aux enfants. « Notre leitmotiv est de proposer des vêtements à des prix attractifs », présente Xavier Lecointe.

Le Comptoir aux Affaires - 121, rue Saint-Hilaire, ouvert du mardi au vendredi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18h30, et le samedi de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 18 heures.



# Les délices d'Émilie Boulay

Les Délices de Saint-Pol ont une nouvelle propriétaire. Émilie Boulay a pris la succession de Karine Herbelin. Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à Champrond-en-Perchet, la jeune femme voulait se lancer un défi. Et ce challenge elle le vit désormais dans cette boutique qui ne changera pas de nom. Les produits en vente n'évolueront pas non plus avec les chocolats, le thé, la vaisselle, l'épicerie fine

Les Délices de Saint-Pol - 2, rue Gouverneur, ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12 heures et de 14h30 à 19 heures et le samedi de 9 heures à 18 heures.

# Un bijoutier expert diamantaire rue de la Herse

Alexandra et Arnaud Gillet ont saisi cette opportunité. En apprenant le départ en retraite de Jean-Marc Gaignard, le couple n'a pas hésité une minute pour reprendre la bijouterie, située rue de la Herse à Nogent-le-Rotrou. Ils proposent des bijoux et des montres. « Nous réparons, transformons et créons également », notent-ils. Expert diamantaire et spécialiste aguerri des pierres précieuses, Arnaud Gillet est un amoureux des pierres naturelles. Déjà implantés à Brou depuis 2004, Alexandra et Arnaud Gillet étaient également attirés par Nogent.

Bijouterie Gillet - 28, rue de la Herse, ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14 heures à 18h30. Le mercredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14 heures à 18 heures.



# David Lambert, un des meilleurs chocolatiers de France

L'artisan percheron a été récompensé par l'association des Croqueurs de chocolat. Il devient ainsi une référence en France.

asquette vissée sur la tête, veste blanche, David Lambert prépare dans son labo de nouveaux délices pour les papilles. Des petits délices de qualité, renommés dans le Perche, et maintenant reconnus par ses pairs au niveau national.

Chaque année, l'association des Croqueurs de chocolat édite un guide des meilleurs chocolatiers de France. 500 artisans postulent sur les 1.400 qui exercent dans l'Hexagone. "Simple" coup de cœur en 2021, David Lambert a réussi, en 2023, à séduire un jury composé de seize personnes.

« J'ai misé sur un praliné pistache et un praliné pécan ainsi que deux ganaches, la première, originale, au blé vert fumé et la seconde avec de la vanille de Tahiti. J'ai réussi à confectionner des produits très simples et très bons, ce n'est pas le plus facile », précise l'artisan. Cette qualité et cette simplicité lui ont permis de remporter « une tablette d'or et un award de l'équilibre. »

Ce dernier prix est celui que chaque chocolatier essaie d'obtenir. « Notre quête permanente est de sortir des produits équilibrés. Mon chocolat a été reconnu pour son goût, son équilibre, sa saveur. C'est une véritable satisfaction », lance-t-il avec un large sourire. L'artisan percheron se classe ainsi parmi les douze meilleurs chocolatiers de France. « Quand, dans le palmarès, on remarque la présence de Pierre Hermé, la référence mondiale, le meilleur pâtissier, au-delà de la 12º place, on se dit que j'ai réalisé quelque chose d'extraordinaire », savoure encore David Lambert.

### "Notre guide Michelin à nous"

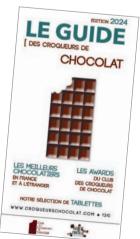
Cette récompense s'impose comme une consécration mais également comme un énorme coup de projecteur sur son travail : « le guide est très couru par les étrangers et les amateurs de chocolat. C'est notre guide Michelin à nous ».

L'artisan s'attend à des retombées en France et à l'étranger. Une nouvelle notoriété qui ne changera pas l'image qu'il se fait de son métier : « Dans le mot



artisan, il y a art. C'est l'art de maîtriser la technique de son métier. Choisir les bonnes matières premières, les bonnes recettes qu'on renouvelle régulièrement », explique-t-il. David Lambert ne le cache pas : « Quand j'ai débuté dans le métier en 2011, je ne me suis jamais imaginé sur le podium d'un tel concours. »

Que de chemin parcouru par cet enfant rêvant d'être pâtissier qui s'est finalement dirigé vers des études de



droit en développement des collectivités locales, avant de succomber aux bonnes odeurs des gâteaux et obtenir un CAP pâtisserie en six mois. De Bretoncelles à Margon en passant par Nogent-le-Rotrou, il a su développer une véritable passion: « Je suis un amoureux du chocolat. Il n'y pas une journée sans que j'en mange. Le seul moment où je m'en passe, c'est pendant mes vacances d'été... Non, je l'avoue, j'emmène quand même quelques tablettes. »

# Devenez actionnaire de la ferme photovoltaïque de l'Aunay

a ferme photovoltaïaue sort tout juste de terre sur la zone d'activité de l'Aunay. Les habitants de la communauté de communes du Perche peuvent en devenir actionnaires. une réunion publique d'information est programmée le lundi 4 décembre, à 18h30, à la salle Simone-Signoret.

« Nous nous étions engagés auprès des élus à mettre en place ce financement participatif », explique Corentin Petusseau, responsable opérationnel en charge du développement, espérant obtenir une enveloppe oscillant entre 120.000 et 150.000 euros. Cette campagne sera dans un premier temps ouverte aux habitants de

la communauté de communes du Perche. « Du 10 au 25 décembre. il sera possible pour eux d'investir entre 50 et 2.000 euros. Si nous n'avons pas atteint 130.000 euros, nous étendrons ce financement à tout l'Eureet-Loir et aux départements limitrophes », détaille Corentin Petusseau.



Pour rappel, la ferme photovoltaïque sera mise en service lors du premier trimestre 2024. Elle produira 5.750 mégawattheures qui pourront alimenter 1.223 foyers. « Entre le lancement du projet et le début des travaux, les panneaux ont évolué », dévoile Corentin Petusseau, avant de poursuivre « sur la même superficie, on espère installer une seconde centrale qui créerait 2.875 mégawattheures, soit 612 foyers alimentés. »



#### **Pratique:**

Réunion publique lundi 4 décembre à 18h30 à la salle Simone-Signoret.

# Sictom

#### Au 1<sup>er</sup> janvier, la collecte des déchets change

À partir du 1er janvier 2024, de nouvelles habitudes devront être prises pour la collecte des déchets.

Qui dit nouvelle année, dit changement. À partir du 1er janvier 2024, des évolutions devront être opérées dans la gestion des déchets. Tout abord, la fréquence de la collecte du bac noir sera d'une fois par semaine (le mardi) contre deux actuellement (mardi et vendredi).

Ensuite, de nouveaux bacs jaunes feront leur apparition. Livrés en novembre et décembre, ils remplaceront les sacs de même couleur. La collecte se déroulera toujours le mercredi.



# L'école du dehors ou apprendre près de la nature

Les écoles maternelles Paul-Langevin et Lucie-Aubrac n'hésitent pas à sortir de leur base pour favoriser les moments d'apprentissage dans et avec la nature.

haque jeudi après-midi, les élèves de grande section de l'école maternelle Paul-Langevin se retrouvent dans le parc du Tertre pour participer à des séances élaborées sur le concept de l'école du dehors. Une pratique adoptée depuis déjà un an : « Nous sommes d'abord sortis de nos murs une fois par mois pour voir comment cela se passait. Progressivement, nous y sommes allés tous les quinze jours et depuis février dernier, chaque semaine », dévoile Delphine Lhôte, enseignante, accompagnée par sa collègue Céline Andréo et un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem).

L'enseignante identifie bien les bénéfices de ce dispositif. « Ce rendezvous hebdomadaire, au sein de la nature, permet de contrecarrer le trop plein d'écrans et offre aux écoliers, la possibilité de bouger bien plus qu'en classe. Certains ayant des difficultés à rester calme en classe enregistrent davantage de choses au parc. » Être dehors ne veut pas dire qu'ils flânent : « Nous travaillons par exemple les mathématiques avec la numération grâce aux feuilles, des glands, des branches. Cela donne énormément de sens aux apprentissages ». Les enseignantes abordent également le langage et même la phonologie, le sport, les sciences, la végétation. « Les enfants prennent conscience des saisons qui passent, avec les changements de couleurs par exemple. Ils apprennent le respect de la planète.»

#### Favoriser la coéducation

Les enseignants profitent également de ce moment pour favoriser la coéducation avec les parents : « Nous

apprenons à nous connaître. Les parents voient ce qu'on attend et ce qu'on fait. Quelques parents reviennent toutes les semaines », se réjouit Delphine Lhôte qui apprécie particulièrement le site : « Il est parfait. On peut y venir à pied en toute sécurité. Il est aussi complet. Il est composé de nombreuses essences d'arbres. Il est aussi à proximité du jardin partagé. La mare permet, avec l'appui de la fédération de pêche, de pouvoir faire découvrir cette discipline aux enfants.»

Delphine Lhôte espère encore pouvoir venir au parc du Tertre dans les années futures. « Les enfants ont aussi leur avis, ils réclament cette sortie. Quelques-uns étaient réticents, certains avaient peur du vent, mais au fur et à mesure de l'année, ils se sont ouverts au parc et adorent y venir.»



# Miske Alhaouthou, la cheffe des écoliers

Dès janvier prochain, Miske Alhaouthou interviendra dans les écoles maternelles et primaires de Nogent-le-Rotrou pour contribuer à l'éducation alimentaire des enfants.



ans le cadre du projet alimentaire de référence dans les cantines, mené par Roselyne Richard-Brûlé, conseillère municipale déléguée à l'Environnement et à l'Alimentation durable. et Nadine Chaillou-Cochelin, adjointe au maire en chargé de l'Éducation, Miske Alhaouthou va mettre en place des ateliers de cuisine au sein des écoles maternelles et primaires de Nogent-le-Rotrou.

# Apprendre en s'amusant

La cheffe dévoile sa stratégie : « Je vais éduquer les enfants aux goûts tout en s'amusant. Nous finaliserons la motricité fine. nous évoquerons les couleurs, les odeurs, la saisonnalité. la découverte des pays. Les primaires, eux, entreront davantage dans le vif du sujet avec l'apprentissage des techniques. »

Miske Alhaouthou mettra aussi les pieds dans le plat en termes de gaspillages, « en leur donnant des pistes pour utiliser les pelures ou, par exemple, l'eau des pâtes. »

# S'adapter au programme scolaire

Bien sûr, Miske Alhaouthou ne fera pas sa "tambouille" dans son coin : « L'idée est de proposer ces ateliers en m'adaptant au programme scolaire de chacun, sans rien imposer. Si un pays est mis à l'honneur dans une des matières enseignées, je vais tour-

ner autour de ça pour présenter une recette aux enfants », annonce-t-elle. Cerise sur le gâteau, ces rendez-vous permettront d'intégrer des matières étudiées en classe : la géographie, les mathématiques, les cinq sens, le vocabulaire, etc. Cet excellent outil pédagogique qui "mijote" depuis deux ans dans sa tête, sera ainsi le prolongement idéal à l'opération des petits déjeuners à l'école. Surtout à l'heure où certains parents, du fait de l'inflation, se tournent vers des produits transformés, gras et chers : « Avec ces ateliers, nous donnerons aux enfants le goût des produits locaux et sains. En travaillant avec eux. je touche les parents, surtout avec les recettes qu'ils ramèneront chez eux », se réjouit-elle.

# handicap

# La charte du handicap est née

ous l'impulsion de Pascaline Grangier et Alain Vergnol, élus en charge de ce volet, la charte du handicap voit le jour à Nogent-le-Rotrou.

Durant trois ans. les réunions de travail en concertation entre des élus, des Nogentais en situation de handicap, les associations concernées et les établissements recevant un public d'enfants ou d'adultes en situation de handicap, se sont multipliées. « La charte ne répond pas seulement à des revendications spécifiques pour une catégorie de citoyens, mais elle aspire à un partage, à égalité, des conditions de vie et de la qualité d'accueil pour tous, qu'une ville doit proposer à ses administrés », notent Pascaline Grangier et Alain Vergnol. « C'est un document de vivre et de travailler ensemble. Ce n'est pas un réquisitoire. Nous mettons en place des bases communes afin que chacun puisse y avoir accès : la population et les élus », dévoile Alain Vergnol.

Cette charte se décline en différents



points qui couvrent des axes d'amélioration ciblés, notamment l'accès à l'information, la mobilité, les transports, l'accès aux lieux publics, le logement, l'enfance et la jeunesse, la vie à domicile, la culture, les sports et les loisirs. Tout ne s'arrête pas là,

« un suivi est indispensable afin d'y apporter les améliorations qui s'avèrent nécessaires ».

Les deux élus assurant par ailleurs une permanence, le 2e mardi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures, à l'hôtel de ville.

Renseignement: pascalinegrangier@ville-nogent-le-rotrou.fr ou alainvergnol@ville-nogent-le-rotrou.fr

# Le recensement intégral de la population durera un mois

Du 18 janvier au 17 février 2024, l'ensemble de la population nogentaise sera recensé. Le recensement de la population est utile. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans la commune. Ces résultats déterminent également la participation de l'État au budget de la ville et cela permet aux collectivités d'ajuster leur action publique aux besoins de tous. La semaine précédant le lancement de l'opération, chaque habitant recevra une lettre pour les avertir.

Pour les maisons individuelles, les Nogentais recevront une notice internet et auront quatre jours pour la compléter en ligne. Après ce délai, des questionnaires en version papier leur seront remis par l'agent recenseur.

Pour les personnes domiciliées dans un logement collectif, un agent recenseur viendra chez eux. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans leur boîte aux lettres avec le contact de l'agent pour fixer un nouveau rendez-vous.

La Ville recherche des agents recenseurs. Si vous êtes intéressés, contactez le 02.37.29.68.79



# Un nom, une rue: Pascal Vasseur

Le nom de certaines rues de Nogent-le-Rotrou a une histoire. C'est le cas de Pascal Vasseur.



l existe, à Nogent-le-Rotrou, une petite rue. Une toute petite rue, pas très large, qui relie la rue Bretonnerie à celle de La Fuye. Depuis 1909, cette voie se nomme Pascal Vasseur. Année où le conseil municipal prend la décision de débaptiser la rue Traversière pour lui donner le nom de ce natif de Nogent afin... « d'honorer la mémoire de notre compatriote Pierre Vasseur, ancien maréchal des logis et lieutenant de gendarmerie, qui s'est signalé par son courage et son énergie dans l'arrestation de la bande d'Orgères et a rendu les plus grands services à la Société... » (extrait de la délibération du 27 mai 1909).

Pierre Pascal Vasseur naît, à Nogent-le-Rotrou le 29 mars 1750. Fils de Hilaire Vasseur, riche marchand-laboureur, et de Judith Clément, son épouse. Celle-ci est issue d'une importante famille bourgeoise de Mortagne-au-Perche.

Après de bonnes études au collège de Nogent, il devient laboureur, paroisse de Margon, sur des terres dont la famille est propriétaire.

Le 21 janvier 1777, il prend pour épouse Jeanne Antoinette Baron. Le mariage est célébré, en l'église de Margon. De cette union naît cinq enfants.

#### De laboureur à gendarme

Suite à un différend familial, il décide, en 1783 d'intégrer la maréchaussée – l'actuelle gendarmerie nationale – en tant que cavalier. En 1795, alors affecté à la brigade de Senonches, il participe au démantèlement d'une bande de brigands qui sévit dans la forêt. Cette prouesse lui vaut d'être nommé chef de la brigade de Janville, petite commune eurélienne du sud de la Beauce, avec le grade de maréchal des logis, au moment même où une horde de voleurs et d'assassins sème la terreur dans la région. On l'appelle « la bande d'Orgères ».

Deux hommes s'unissent donc pour partir à sa poursuite. Il s'agit de Amand François Fougeron, juge de paix du canton d'Orgères, et de Pierre Pascal Vasseur. Ce dernier connaît bien, par son expérience, ces bandes, leurs habitudes et leur argot. Ce qui facilite grandement la traque qui aboutit, avec l'aide de deux pelotons de hussards, à l'arrestation d'une centaine d'individus de cette organisation criminelle

# Légion d'honneur en 1812

En récompense pour son rôle joué dans l'arrestation de la bande d'Orgères, Pierre Pascal Vasseur est élevé au grade de lieutenant de gendarmerie, en 1799 et, est décoré de la Légion d'honneur en 1812.

Au terme de sa carrière, il prend sa retraite à Villechauve, petit village situé dans le département du Loir-et-Cher. Il y décède, le 14 septembre 1822, à l'âge de 72 ans

Stéphane Cortot



# Fête et marché de Noël samedi 16 décembre

La fête de Noël s'installera sur la place Saint-Pol le samedi 16 décembre avec un marché et de nombreuses animations.

a journée du samedi 16 décembre sera riche et dense avec un marché de Noël regroupant de nombreux exposants et des animations qui rythmeront l'espace de 10 heures à 20 heures.

Marché de Noël - Une quinzaine d'exposants s'installera sur la zone piétonne, le long des marches. L'endroit idéal pour la dernière ligne droite de la course aux cadeaux pour les festivités de fin d'année. Et les belles trouvailles ne mangueront pas entre les objets en céramique, de la marqueterie, des bougies, des bijoux, du fer forgé, de la bière. Comme à l'accoutumé, les artisans et produits locaux sont privilégiés.



**Le fil d'animations -** Les enfants pourront rencontrer le Père Noël et son lutin. Le duo déambulera sur la place, dès le matin, à pied et en calèche, tiré par un cheval

percheron et distribuera des bonbons aux enfants. Pour conserver un souvenir de cette rencontre, il sera possible de prendre une photo dans un décor féérique avec l'homme à la barbe blanche grâce à une borne à selfie. Ce cliché sera offert! Un trio musical reprendra les standards de Noël à capella.

Lutins, chiens, pyrotechnique et jonglerie - Pour offrir davantage de magie, les lutins Amadeo et Popinal animeront la place à bord de leurs tricycles avec un violon et un concertina. Un attelage de chiens de traineau com-

plétera le programme. Cette journée se terminera avec SuperCho, qui réchauffera l'atmosphère avec de la jonglerie de feu et de la pyrotechnie.

Des selfies sur l'hôtel de ville - Pour prolonger l'expérience de la mise en lumière de l'hôtel de ville, une nouvelle proposition participative sera accessible dès la nuit tombée.

Les volontaires se feront prendre en photo grâce à une borne et leur avatar, inspiré du thème médiéval, sera intégré en temps réel à la façade de l'hôtel de ville.



# Le programme

- ♦ Marché de Noël de 10 heures à 20 heures.
- ♦ Chiens de traîneau présents de 11h30 à 18h30.
- ♦ Le Père Noël et son lutin de 11h30 à 12h30, de 15 heures à 16 heures, de 16h30 à 17h30 et de 18 heures à 19h30.
- ♦ Trio musical Les Pintades Toniques de 11h30 à 12 heures, de 16 heures à 16h30 et de 17h30 à 18 heures.
- ◆ Spectacle de lutins de 16h30 à 17h15, de 18 heures à 18h45.
- ♦ Spectacle pyrotechnique et jonglerie de 19h15 à 20 heures.

# Le calendrier de l'avent revient chez les commerçants



De nombreux lots seront à gagner, chaque jour, du 1er au 24 décembre, avec le calendrier de l'avent des commerçants.

ous l'impulsion de l'office de tourisme et de commerce, les commerçants se réunissent pour la deuxième année consécutive autour d'un calendrier de l'avent. du 1er au 24 décembre. Une opération étendue cette année aux commerces d'Arcisses et à d'autres activités non présentes en 2022.

Chaque jour, plusieurs lots seront mis en jeu. Pour les remporter, il suffira de remplir un bulletin remis lors des achats effectués dans une des boutiques participantes et de le déposer dans l'urne installée au kiosque de la place Saint-Pol.



# Un super lot le 24 décembre

Chaque soir, du lundi au samedi, un tirage au sort désianera les gagnants. Le dernier jour du concours, le 24 décembre, un vélo à assistance électrique d'une valeur de 2.000 euros sera mis en jeu! En décembre 2022, 13.715 bulletins avaient été déposés dans l'urne. À n'en pas douter, ce chiffre sera battu cette année!

# Des chèques cadeaux pour consommer local

Les chèques cadeaux arrivent dans le Perche avec l'office de tourisme et de commerce.



ans la continuité du site internet et de l'application "Vitrines du Perche", l'office de tourisme et de commerce met en place, pour les fêtes de fin d'année, les chèques cadeaux, à l'échelle de la communauté de communes du Perche.

Deux types de chèques seront proposés. Le premier, en papier, sera mis en vente au sein de l'office de tourisme et de commerce et à dépenser chez tous les commerçants affiliés. Le second sera dématérialisé à partir du site www.vitrinesduperche.fr.

La communauté de communes du Perche prend en charge l'intégralité des coûts de fonctionnement. Une quarantaine de commerçants participe à cette opération.



# Noël au château des Comtes du Perche

Du 26 décembre au 5 janvier, le château des Comtes du Perche propose de nombreuses animations pour les fêtes de fin d'année.

urant les deux semaines des vacances scolaires de fin d'année, le château des Comtes du Perche propose une programmation placée sous le signe de la magie de Noël!

# Le rébus de Noël



Il se déroulera tous les jours pendant les heures d'ouverture du château de Nogent-le-Rotrou. À l'aide d'images dispersées dans le monument historique, les enfants doivent retrouver le nom de la gourmandise préférée du père Noël.

Tous les jours de 10 à 18 heures. À partir de 5 ans.

# Atelier confection d'un bougeoir



Pour les têtes blondes habiles de leurs mains, l'atelier confection d'un bougeoir-animal fantastique, n'est pas à manauer. Avec cette animation, ils découvriront les animaux fantastiques du Moyen Âge et réaliseront un bougeoir en forme d'animal fantastique en argile.

Mardi 26 et mercredi 27 décembre à 10 heures. À partir de 6 ans.

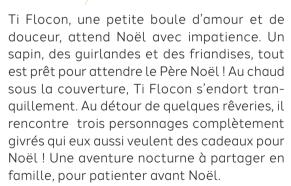
# Atelier calligraphie



La calligraphie fera son retour. Fort de ses trente-quatre années d'expérience, Éric Montigny apprendra aux petits et aux grands à confectionner des cartes de fin d'année avec une plume pointue.

Jeudi 28 et vendredi 29 décembre à 10 heures.

# Ti Flocon



Mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 décembre à 17 heures. Pour les 3-6 ans.





#### Pommes d'or et fleurs givrées

Le château accueillera aussi Pommes d'or et fleurs givrées de la compagnie des Sans Lacets. C'est un voyage sonore et visuel en pays slaves, dont le corps et la voix de la conteuse se font les passeurs. Glissant d'une saison à l'autre, elle plante ses décors de neige et de glace, interprétant tous les personnages et émaillant ces contes de chants traditionnels slaves (Ukraine, Pologne...).

Mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 janvier à 15 heures. Pour les 6-10 ans.



#### Plumes

Une joyeuse promenade poétique et colorée, légère comme trois plumes, que les tout-petits et leurs accompagnants pourront aider à raconter, en jeux de doigts, avec leurs petites mains... une invitation à cajoler la nature, rythmée de comptines, captant les yeux et les oreilles, saupoudrée d'humour et de douceur. Venez aidez les oiseaux, la conteuse et son ukulélé à réchauffer tendrement le "tout petit tombé du nid"!

Mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 janvier à 17 heures. Pour les 6-9 ans.



# Conte au château des Comtes

Jeux de voix et de corps, construction de personnages et invention d'un conte mêlant fantastique. féerie et histoire du château et du Perche.

Et si... on s'inspirait du château des Comtes du Perche pour inventer des personnages ? Et si... on imaginait notre propre conte? Et si... si on le jouait, notre conte, dans le château?

Mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 janvier à 10 heures. Atelier-théâtre pour les 6-10 ans. 8 personnes par atelier.

# Conte d'hiver

« Contes d'hiver » est un spectacle familial où toutes les facettes du livre sont exploitées. Ici, le conte est lu, joué, manipulé. Les contes sélectionnés permettent d'entrer dans l'imaginaire de l'hiver, du froid et de noël. Par le biais du jeu, les artistes abordent les notions de l'affirmation de soi et du vivre ensemble.

Vendredi 29 décembre à 15 heures.





# **Programme animations**

#### Bibliothèque municipale

Samedi 02 décembre, 10h30. Dernier rendez-vous "Défi lecture 2023" et clôture du défi (ados à partir de 14 ans et adultes).

Samedi 09 décembre. 10h30. Atelier créatif "Chaussettes customisées" (atelier parents-enfants à partir de 6 ans/sur inscription) dans le cadre de la guinzaine de la parentalité.

Samedi 16 décembre. 10h30. Toute Petite Heure du Conte (histoires et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs familles).

Mercredi 27 décembre, 16 heures. Heure du Conte (spécial Noël / enfants à partir de 3 ans).

Mercredi 03 janvier, 16 heures. Heures du Conte (spécial Noël / enfants à partir de 3 ans)

Pratique: Les animations sont gratuites, accessibles à tous et à toutes. Inscription demandée pour les ateliers car les places sont limitées, réservation par mail :bibliothequemunicipale@villenogent-le-rotrou.fr ou par téléphone au 02.37.52.76.16.

#### Galerie In Situ

Du 2 au 17 décembre. Exposition petits formats, peinture, sculptures et photographies avec 21 artistes présents.

20 et 27 janvier. Exposition des réalisations des élèves de terminales du Lycée Rémi-Belleau (groupes 1 et 2).

Du 3 au 24 février. Exposition photographique "Visibles Invisibles" d'Yves Le Gall.

#### **Au ChAntier**

Jeudi 7 décembre, 19 heures. Sign' Song avec Marie-Laure Thébault. chanteuse entendante et Simon Attia. comédien sourd.

#### Réservation par par téléphone :

02 37 52 86 77 ou par mail: cie.theatrebuissonnier@wanadoo.fr



Réservation par par téléphone : 02 37 52 86 77 ou par mail:cie.theatrebuissonnier@wanadoo.fr

#### À la salle des Colonnes

Samedi 23 décembre, samedi 20 janvier et samedi 24 février, 10h45. Concert de musique baroque "Concert ô marché, un navet Maria". Entrée libre. Durée : 30 minutes. **Contact:** ensemble.escadron@gmail.com



#### Les causeries de l'ASJ

Lundi 11 décembre, 15 heures et 20h30. Une urgence aujourd'hui: relever ensemble le défi éducatif. Confé-rence animée par Jean-Marie Petitclerc, prêtre salésien de Don

Lundi 8 janvier, 15 heures. Ange ou démon, que nous dit la foi chrétienne. Conférence animée par Don Paul Denizot, recteur du sanctuaire de la Chapelle-Montligeon.

Lundi 12 février, 15 heures. Les femmes dans la vie de la cité, une fresque de l'Antiquité à nos jours. Conférence

> animée par Marie-José Michel, professeur émérite à la Sorbonne et spécialiste de l'Europe moderne.

> **Lundi 11 mars, 15 heures.** La nuit : un patrimoine et un milieu à préserver. Conférence animée par Jean-Pierre Pauly, médiateur des patrimoines en charge de la trame noire au Parc naturel régional du

> Lundi 8 avril. 15 heures. Les cadrans solaires du Perche. Conférence animée par Marie-Françoise Noury, membre de l'ASJ...

> Pratique: Au 36 rue des Tanneurs à Nogent-le-Rotrou. Entrée libre.





# expression politique

Les propos publiés engagent la seule responsabilité de l'auteur

# **Groupe minoritaire**

Notre groupe d'opposition déplore une nouvelle fois le manque d'efficacité de l'action du maire de Nogent-le-Rotrou. De nombreuses promesses prennent des mois et des années de retard. Concernant le programme Action cœur de ville, nous regrettons l'inaction de la ville sur le dossier de restructuration de l'Hotel Dieu. Ce bâtiment si important à notre ville n'a pour l'instant aucun projet. Monsieur Huwart a même déclaré passer peu de temps sur ce dossier pourtant si important.

Nous nous réjouissons de l'élargissement du programme Action cœur de ville au guartier de la gare car ce guartier a grand besoin de travaux notamment concernant les parkings. Il est essentiel d'avoir un pôle gare attractif qui donne une bonne première image aux usagers du train.

Le projet de Maison du cheval percheron est au point mort, ce que nous avons regretté au dernier conseil municipal. Cette idée, chère à notre groupe, permettrait justement de redonner un élan touristique à notre ville. Nogent-le-Rotrou doit rester la capitale du Perche!

Enfin la mobilité dans Nogent-le-Rotrou est également un sujet sur leguel l'équipe de Monsieur Huwart peine à avancer. Où en est l'étude sur les dessertes du Nosbus ? Pour l'instant nous n'avons pas les réponses alors que de nombreux habitants ont remonté leurs propositions.

Le groupe d'opposition Avec Cœur et Audace Pascale de Souancé **Amadys Castanier Estelle Duez** Christophe Allheily Jean-Pierre Huguet

# **Groupe majoritaire**

Présider l'hôpital de Nogent est une des missions les plus importantes du maire de Nogent. Dans un territoire rural comme le Perche, l'hôpital est la clé de voûte du système de santé.

Ces dernières années, nous avons continué de moderniser l'hôpital, malgré le Covid, qui a mis les soignants à rude épreuve et malaré des réformes nationales absurdes comme celles relatives aux médecins libéraux. Localement, notre hôpital doit aussi faire face à un important report de patients de la Sarthe depuis que les urgences de la Ferté-Bernard sont régulièrement fermées.

Malgré ces conditions difficiles, l'activité de l'hôpital s'est développée. Nos médecins nous sont restés fidèles, et nous avons pu créer de nouveaux services comme le centre d'ophtalmologie. Grâce à son organisation, notre hôpital est aussi un des rares hôpitaux français dont les comptes sont à l'équilibre, ce qui nous permet de financer des investissements essentiels en 2024 : l'extension du bloc chirurgical et des consultations de médecins spécialistes, le centre d'accueil de jour-Alzheimer, la maison des internes et, depuis cet été, l'hôpital de jour.

Dans cette période compliquée pour la santé publique, ayons conscience de la chance que nous avons de disposer à Nogent d'un hôpital dynamique et restons vigilants pour le défendre l

> Harold Huwart pour le groupe majoritaire

# COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



L'Amour Roman adulte

Francois Bégaudeau

Un court roman sur le thème de l'amour dans ce qu'il a de plus simple et de plus pur à travers le couple Moreau, cinquante ans de vie commune et toute une vie de bonheurs et d'aléas de la vie, porté par une écriture sensible et mélancolique.



A plein temps réalisé DVD adulte

Éric

Julie se démène seule pour élever ses deux enfants à la campagne tout en gardant son travail à Paris. Lorsqu'une grève générale éclate, paralysant les transports, son fragile équilibre vacille. Une course contre le temps s'engage alors, dans laquelle Julie risque de sombrer. Un thriller psychologique avec un ennemi sans visage et un portrait de femme-courage pour qui la vie est une lutte quotidienne.



La longue marches des dindes BD jeunesse

Léonie

Missouri, été 1860. Simon, un jeune orphelin, décide de partir à l'aventure! En conduisant son troupeau de dindes à l'autre bout du pays, il rencontre des personnages hauts-en-couleurs et chahutés par la vie avec qui il va découvrir les vertus de l'amitié et de la bienveillance au cours de diverses péripéties. Une adaptation tendre et irrésistible du roman initiatique écrit par Kathleen Karr.

# Fête de Noël



Nogent-le-Rotrou <u>Place Saint-</u>Pol



Samedi 16 décembre 10 heures ~ 20 heures



Marché de Noël Animations | Spectacles :



Programme détaillé sur www.ville-nogent-le-rotrou.fr